



N° 4195  
Reçue le 30.04.2021  
Déclarée recevable et urgence non-reconnue  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 03.05.2021

**Monsieur Fernand Etgen**  
**Président de la Chambre**  
**des Députés**

Luxembourg, le 30 avril 2021

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question urgente à Monsieur le Ministre de l'Économie et à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

D'après les informations relayées par la presse, les entreprises actives dans le bâtiment et la construction font actuellement face à une pénurie importante d'approvisionnement de matières premières. Cette pénurie entraîne d'importantes hausses de prix des matériaux, mais a également pour conséquence que certains chantiers prennent du retard. Il est déjà question de plusieurs mois.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Économie et Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

- La Chambre des Métiers et le Groupement des entrepreneurs auraient adressé un courrier au Ministre de la Mobilité et des Travaux publics pour demander un rallongement des délais de livraison pour les travaux publics. Les entreprises concernées craignent en effet des pénalités de retard.
  - o Est-ce que certains chantiers sont concernés par cette situation ? Si oui, lesquels ?
  - o Quelles sont les conséquences de ce retard ?
  - o Est-ce que le Gouvernement entend faire suite à la demande des chambres professionnelles ?
- La situation est telle que le Comité de conjoncture a proposé au Conseil de Gouvernement d'admettre les entreprises actives dans le bâtiment et la construction au chômage partiel pour la deuxième moitié du mois de mai et pour le mois de juin. Est-ce que le Gouvernement entend proposer des aides supplémentaires pour les entreprises concernées par cette pénurie d'approvisionnement de matières premières ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Laurent Mosar  
Député

Marc Spautz  
Député



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 3 juin 2021

Le Ministre de l'Économie  
à  
Monsieur le Ministre aux  
Relations avec le Parlement

**L-2450 LUXEMBOURG**

Réf. : QP4195-02/SW-rg

**Objet:** Question parlementaire n°4195 du 30 avril 2021 de Messieurs les Députés Laurent Mosar et Marc Spautz

---

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse commune à la question parlementaire reprise sous rubrique.

Pour le Ministre de l'Économie



Luc Decker  
Conseiller

Dossier suivi par : Stéphanie Wagemans, tél : 247-88425 ; email : [stephanie.wagemans@eco.etat.lu](mailto:stephanie.wagemans@eco.etat.lu)

**Réponse commune de Monsieur le Ministre de l'Économie, Franz Fayot, et de Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, à la question parlementaire n°4195 du 30 avril 2021 de Messieurs les Députés Laurent Mosar et Marc Spautz au sujet de la pénurie des matières premières et de matériaux**

Au vu des difficultés d'approvisionnement de matériaux que les entreprises rencontrent face à leurs fournisseurs, un risque de dépassement des délais prévus de certains chantiers en cours ne peut pas être exclu.

En effet, les délais de livraison concernant notamment le bois, l'acier mais aussi des éléments en polypropylène tels que tuyauteries et autres ont considérablement augmenté. Cette situation empêche le bon déroulement des chantiers et demande des réorganisations continues des travaux proprement dits ou des zones d'intervention en adaptant au mieux le phasage des travaux.

Les projets actuellement concernés sont notamment le Centre pénitentiaire d'Uerschterhaff, l'Ecole internationale Anne Beffort à Mersch, le Lycée Michel Rodange, le Lycée technique agricole à Gilsdorf, le Bâtiment Jean Monnet 2 de la Commission européenne, la Ligue HMC à Capellen, la Maison de soins à Bascharage, le Campus Geesseknäppchen, la cantine du Lycée technique du Centre - annexe Kichberg, les structures modulaires pour demandeurs de protection internationale (DPI) à Frisange, le projet d'assainissement et de mise en conformité du foyer pour DPI « Institut Héliar » à Weilerbach ainsi que le réaménagement et l'extension du Centre mosellan à Ehnen.

Différentes parties ou fonctions des bâtiments risquent de ne pas pouvoir être achevées dans les délais impartis. Par conséquent, ceux-ci ne pourraient donc pas être occupés par les utilisateurs finaux aux moments prévus. Un tel retard deviendrait notamment problématique pour tous les projets scolaires dont les dates de rentrée scolaire sont fixes ou encore pour les projets à réaliser dans l'intérêt de futurs utilisateurs qui se voient confrontés à une expiration de leur contrat de location actuel.

En ce qui concerne les chantiers de l'Administration des ponts et chaussées, il y a lieu de remarquer qu'il s'agit en très grande partie de travaux de génie civil faisant intervenir un nombre plus restreint de matériaux et de produits que dans le secteur de la construction de bâtiments. Néanmoins, des pénuries d'approvisionnement de matières premières affectent le planning retenu des travaux sur quelques chantiers de construction. Les matières premières principalement concernées sont les peintures anti-corrosion, les produits chimiques pour étanchéités, les produits de marquage routier, ou encore des pénuries évoquées en ce qui concerne l'aluminium et le bois.

Ces retards ont également pour conséquence des coûts supplémentaires dus à la prolongation du chantier dont notamment les frais d'installation de chantier.

Le ministère de la Mobilité et des Travaux publics se réunira au courant du mois de juin avec les représentants de la Fédération des Entreprises Luxembourgeoises de Construction et de Génie civil afin de discuter ensemble des moyens envisageables à mettre en œuvre en vue d'atténuer les conséquences de la situation actuelle de pénurie d'approvisionnement de matériaux dans le chef des entreprises concernées.

Les demandes de 7 entreprises du secteur de la construction pour bénéficier du chômage partiel dans le contexte de la pénurie des matières premières ont été avisées positivement par le Comité de Conjoncture à la mi-mai pour la seconde moitié du mois de mai et les demandes de 11 entreprises ont été avisées positivement par le Comité de Conjoncture le 20 mai 2021 pour le mois de juin.

En l'état actuel des choses, outre le chômage partiel aucun régime d'aides particulier n'est prévu pour les entreprises concernées par une pénurie d'approvisionnement de matières premières. Les entreprises concernées peuvent cependant le cas échéant bénéficier d'autres régimes d'aides mis en place dans le contexte de la pandémie du Covid-19. Le programme « Fit 4 Resilience » et le régime d'aides remboursables destinées à remédier aux difficultés financières temporaires liées au Covid-19 ont par exemple récemment été prolongés.